

Comment rendre compte des normes relatives à la propriété, à l'action individuelle et à la vie familiale et sociopolitique ? Pour Hegel, elles résultent toutes d'un même effort, celui du sujet spirituel qui tend à s'incarner dans le monde. Selon lui, la normativité ne répond ni à un commandement transcendant, ni à un « ordre des choses » toujours déjà fixé, mais au processus d'auto-développement de la subjectivité s'investissant dans le réel extérieur pour concrétiser sa liberté.

Toutefois, parce que le monde reste irrémédiablement étranger à l'esprit, celui-ci n'en prend possession que de manière incomplète et précaire. Il se rapporte alors à lui sur le mode du « devoir-être », c'est-à-dire d'obligations pouvant être transgressées et de droits pouvant être contestés. Le présent ouvrage met en évidence l'ambivalence de la pensée hégélienne des normes, qui insiste sur leur validité et leur caractère libérateur, mais aussi sur leur inachèvement et leur vulnérabilité.